

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2022\_10\_17

L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente LES SALELLES, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 31

Date de convocation du : 29 Novembre 2022

Présents : 22

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Demande de  
financement auprès du  
département pour l'animation  
des 3 sites ENS gérés par la  
Communauté de communes  
Pays des Vans en Cévennes  
pour l'année 2023**

**Pouvoirs :**

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry  
Madame BASTIDE Bérengère a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël  
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel  
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian  
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien  
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Madame CHALVET Catherine, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur BONNET Franck

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane RAYNARD

M. Daniel NOEL, Vice-président en charge de l'environnement expose à l'assemblée :  
La Communauté de communes est structure animatrice de 3 sites ENS sur son territoire : Bois d'Abeau, bois des Bartres et vallée de la Ganière, Plateau de Montselgues et vallée de la Thines, Bois de Païolive et Gorges du Chassezac. Afin de continuer à mener les missions d'animation et de mise en œuvre des documents de gestion ENS en 2023 le Conseil communautaire doit se prononcer sur le plan de financement des 3 postes d'animations des 3 sites ENS suivants permettant de solliciter des financements auprès du département et d'autoriser le président à signer tous documents relatifs à cet effet.

**PLAN DE FINANCEMENT :**

	Part salaire brut consacré à l'animation du site	Département			Natura2000 (Etat/Europe)	
		Part salaire de l'animation site ENS	Frais indirect (15% salaire brut)	Total département	Natura2000 (Etat/Europe)	Natura2000 (Etat/Europe) Frais indirects (15% du salaire brut)
Poste ENS Païolive (0,8 etp)	40 764,48 €	12 738,9 € (30%)	1 910,80 €	14 649,70 €	24 705,24 €	
<b>Poste ENS Abeau (0,5 etp)</b>	<b>24 970 €</b>	<b>7491 € (30%)</b>	<b>0 €</b>	<b>7 491 €</b>	<b>16 795,21 €</b>	9 114,93 €
Poste ENS Montselgues (0,5 etp)	24 970 €	7491 € (30%)	0 €	7 491 €	16 795,21 €	

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le

ID : 007-200039832-20221205-D\_2022\_10\_17-DE

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés ;**  
**- VALIDE les plans de financements ci-dessus,**  
**- AUTORISE le Président à prendre signer tous documents relatifs à ces demandes de subventions.**

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 05/12/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le